

• Rénovation d'un bâti de caractère

Canton de Cluny (71)



Synthèse

Approche architecturale

- Ancien doyenné du X^{ème} siècle réhabilité et extension contemporaine
- Surface habitable : 265 m²
- Inscription à l'inventaire des Monuments Historiques en cours

Intervenants

Autoconstruction : décaissement cave, percement des ouvertures, peintures, sols, cloisonnement
Electricien, maçons, charpentier, plaquistes, plombier

Coûts et financements

- 265 000 €

Consommation d'énergie

- 10 000 kWh, soit environ 1400 €

..... Témoignage des propriétaires

« Nous sommes tombés sous le charme du village et de cette bâtisse, dominée par la tour d'entrée de l'ancien doyenné des moines de Cluny dont l'état de dégradation avancé nécessitait de lourds travaux de réhabilitation. Nous avons réalisé la conception, étant architecte de métier, en étroite collaboration avec le service territorial de l'architecture et du patrimoine. La recherche constante des logiques inhérentes au lieu nous a conduit à restituer par phases les éléments fondamentaux disparus (cheminée gothique, arc en ogive sur cour, etc.) mais aussi à démolir les constructions récentes qui perturbaient la lecture architecturale du site. L'extension a été pensée comme un bastion venant s'adosser à l'ensemble anciennement fortifié. Une autre extension sera créée le long du rempart sud sur le même principe. »

..... Travaux réalisés

Partie ancienne

- 1^{er} niveau : décaissement du sol sur 1,5m, dallage béton brut, plancher chauffant et tomettes anciennes en réemploi
- 2^{ème} niveau : plancher existant en bois recalé, enlèvement repous, chape allégée, plancher chauffant sur TMS Efishol™ et chape anydrite
- Combles : parquet en réemploi sur lambourdes et isolation phonique en laine minérale
- dépose de la couverture en tuiles mécaniques, dépose de la charpente. Réfection par charpente en chêne neuve et réemploi



L'avis du conseiller

Sans vouloir chercher la performance énergétique à tout prix, les propriétaires ont su préserver l'héritage d'un bâti de caractère.

Ils ont fait la part belle aux matériaux anciens et issus du réemploi (tomettes, parquet, poutres, plâtrage, sanitaires, robinetterie, etc.).

L'extension bien isolée apporte une luminosité qui exalte les enduits chaux de la partie ancienne, créant un intérieur chaleureux.

..... Travaux réalisés - suite

Isolation par panneaux trilate™ 17 cm - R= 5,75 m².K/W

Couverture en tuiles restauration Imerys™

- Les fenêtres simple vitrage seront remplacées à terme
- Les murs sont enduits par l'intérieur avec un mortier chaux et sable beurré

L'extension

- Ossature bois isolé par 20 cm de laine de roche entre montants. Soubassement en brique monomur 20 cm Porotherm. Isolation par l'extérieur par 8 cm de polyuréthane. Un bardage en mélèze brut recouvre l'ensemble des murs
- Fenêtres aluminium Wicona Wiclina $U_w = 1,6 \text{ W/m}^2.K$
- Plancher intermédiaire en béton brut sur hourdis bois Rector Rectolight™
- Toit : terrasse avec film d'étanchéité Sarnafil™ sur panneaux trilate (identiques partie ancienne. La terrasse accessible est recouverte d'un plâtrage à base de panneaux de coffrage récupérés

Equipement

- Chauffage et eau chaude sanitaire par pompe à chaleur air-eau ALPHA Innotec™ :
 - Puissance : 36 kW basse température sur plancher chauffant et moyenne température sur radiateurs fonte
- VMC simple flux installée dans l'extension

..... Historique des travaux



Mai 2009

Achat

Eté 2009

Etudes et conception du projet de réhabilitation

Novembre 2009

Dépôt du permis de construire

juillet 2012

Eménagement dans l'extension

juillet 2013

Eménagement dans la partie ancienne

Contactez votre espace INFO → ÉNERGIE dans la Saône et Loire

CAUE 71 - 6 quai Jules Chagot 71 300 MONTCEAU LES MINES

03 85 69 05 26 - infoenergie@caue71.fr

www.infoenergie-bourgogne.org

Membres du réseau « Rénovation Info Service », les Espaces INFO → ÉNERGIE en Bourgogne sont soutenus par l'État, l'ADEME, la Région Bourgogne et d'autres partenaires locaux (collectivités ou syndicats d'énergies). Les conseillers INFO → ÉNERGIE proposent la seule mission de service public qui assure des conseils objectifs, indépendants et gratuits sur l'énergie. Leur action est confortée par les engagements pris dans le cadre du Grenelle Environnement et contribue également à atteindre les objectifs français en matière de réduction des gaz à effet de serre.

